

**AVIS PUBLIC  
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

L'arrondissement de Saint-Laurent de la Ville de Montréal tiendra une **assemblée publique de consultation** quant à l'objet et aux conséquences du projet de règlement numéro **RCA08-08-0001-87** modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage adopté le 12 janvier 2016. Cette assemblée aura lieu le **16 février 2016**, à 19 h, à la salle du Conseil de la mairie d'arrondissement située au 777, boul. Marcel-Laurin, à Saint-Laurent.

Le premier projet de règlement numéro **RCA08-08-0001-87** a pour objet d'ajouter une disposition spéciale à la grille des usages et normes de la zone C12-049 permettant l'extension ou l'agrandissement d'un usage dérogatoire protégé par droits acquis. Cette disposition est susceptible d'approbation référendaire et affecte la zone C12-049, délimitée approximativement au nord par le boulevard Marcel-Laurin, à l'ouest par la rue Lucien-Thimens et par les lignes latérale et arrière de la propriété sise au 1980, rue Lucien-Thimens, au sud par la ligne arrière des propriétés sises du 1165 au 1197, rue Marlatt et du 1997A au 2003, rue Billeron et à l'est par les lignes arrière des propriétés sises du 1150A au 1156 et du 1135 au 1197, rue Saint-Aubin et par la ligne latérale de la propriété située du 1110 au 1146, boulevard Marcel-Laurin. Une demande peut provenir de la zone C12-049 et de toutes les zones contiguës à celle-ci.

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement (ou un autre membre du Conseil d'arrondissement désigné) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à leur sujet.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au Bureau du citoyen, aux heures ordinaires de bureau.

Montréal, le 3 février 2016

Isabelle Bastien, avocate  
Secrétaire du conseil d'arrondissement

**PUBLIC NOTICE  
PUBLIC CONSULTATION MEETING**

The Borough of Saint-Laurent of the Ville de Montréal will hold a public consultation meeting in regards to the object and the consequences of draft by-law number **RCA08-08-0001-87** modifying by-law number RCA08-08-0001 on zoning, adopted on January 12, 2016. This consultation meeting will be held on **January 25, 2016**, at 7 p.m., at the Council Room located at 777, boulevard Marcel-Laurin, in Saint-Laurent.

The object of first draft by-law number **RCA08-08-0001-87** is to add a provision to the grid of uses of zone C12-049 to permit the extension of a non-conforming use protected by acquired rights. This provision is likely to need public approval by referendum and affects zone C12-049, approximately delimited to the north by boulevard Marcel-Laurin, to the west by rue Lucien-Thimens and by the rear and lateral lines of the property located at 1980, rue Lucien-Thimens, to the south by the rear line of the properties located from 1165 to 1197, rue Marlatt and from 1997A to 2003, rue Billeron and to the east by the rear lines of the properties located from 1150A to 1156 and from 1135 to 1197, rue Saint-Aubin and by the lateral line of the property located from 1110 to 1146, boulevard Marcel-Laurin. A request may come from zone C12-049 and all the adjacent zones.

During this public meeting, the Mayor of the Borough, (or another Council Member designated), will explain this draft by-law and the consequences of its adoption and will listen to any person who intend to express themselves on this subject.

This draft by-law is available for consultation at the Citizens' Office, during regular office hours.

Montréal, February 3, 2016

Isabelle Bastien, lawyer  
Secretary of the Borough Council